



## MUTATIONS : Une affaire de dupes

Le Recteur, lors du groupe de travail sur les barèmes, a confirmé son intention de diffuser le projet de mouvement en l'affichant sur i-prof dès le 12 juin, soit 10 jours avant qu'il n'ait été étudié par une commission paritaire.

Nous lui avons demandé à maintes reprises, avec l'ensemble des autres organisations syndicales, de renoncer à cette décision, source de confusion et de situations conflictuelles.

Chaque année vos élus commissaires paritaires passent une semaine à vérifier, corriger, améliorer les affectations dans le respect des règles – notamment les suppressions de postes et les extensions. Pour le SNES, il est impensable de communiquer un projet forcément erroné, en accentuant le stress de collègues déjà très angoissés, tout en sachant pertinemment qu'un nombre important d'affectations sera modifié ! C'est pourtant ce que va faire le rectorat ....

A Créteil, il y a quelques jours, l'administration a diffusé un projet avec beaucoup d'erreurs, et a dû faire retourner l'algorithme (la date de naissance des collègues n'avait pas été prise en compte pour départager les demandeurs).

A Lille, l'administration en portera seule la responsabilité, car nous refusons de communiquer le projet de mouvement 2009, avant les commissions des 22, 23 et 24 juin.